



LA MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES VOUS INFORME

BULLETIN DE SEPTEMBRE 2019

PROGRAMME RÉNORÉGION (2019-2020)

N'oubliez pas qu'il vous reste jusqu'au 30 septembre pour remplir et déposer votre formulaire si vous désirez bénéficier du programme.

Les formulaires d'inscription peuvent être téléchargés sur le babillard du site Internet de la MRC de La Matanie (www.lamatanie.ca) ou celui de la municipalité (www.municipalite.grossesroches.ca). Pour vérifier votre éligibilité ou obtenir de l'information, il est recommandé d'inviter les gens intéressés par ce programme à prendre directement contact avec Daniel Charette au 418 562-6734, poste 226.

LE CENTRE TOURISTIQUE SE FAIT BEAU

La municipalité a fait faire divers travaux d'entretien et d'amélioration de notre centre touristique. Nous avons changé les portes, des fenêtres, réparé le soffite, fait installer un accès à une toilette par l'extérieur pour accommoder les visiteurs, prolongé la terrasse, installé une lampe de rue pour éclairer le site et la rampe de mise à l'eau, installer des petits foyers pour vous permettre de faire des petits feux le soir tout en admirant la mer ou faire cuire le poisson que vous aurez pêché 😊. De plus, la municipalité a fait enlever le sable sur la rampe de mise à l'eau pour faciliter la descente de bateau. Ce site est magnifique, il n'en reste qu'à vous d'en profiter au maximum lors de la belle saison. 😊

La municipalité tient à féliciter les bénévoles du Comité de développement pour le travail accompli au Café du havre durant la saison estivale et pour l'installation des nouvelles enseignes aux extrémités du village.

TRAVAUX ROUTE DE GROSSES-ROCHES

Les travaux sur la route de Grosses-Roches sont maintenant terminés, il reste à faire quelques fossés à certains endroits et faire faire la ligne jaune. Les travaux auront coûté près de 2 400 000 \$ avec les fossés et travaux divers. La municipalité est fière des résultats et nous avons de bons commentaires de ceux qui l'utilisent comparativement avec l'ancien revêtement et les trous. Par contre nous avons aussi comme commentaire que depuis qu'elle est réparée les automobilistes circulent à une vitesse excessive et qu'il y a des risques d'accident.

Il faut savoir que la limite de vitesse sur cette route est de 80 kilomètres, soyez vigilant et respectez la limite de vitesse.

TRAVAUX RUE MONSIEUR ROSS

La municipalité procèdera à des travaux de réparation de conduites sur la rue Monseigneur Ross à partir du pont en s'en allant vers le magasin général. Les travaux devraient débuter le 30 septembre pour se terminer au plus tard le 25 octobre. Nous nous excusons à l'avance des inconvénients que cela pourrait occasionner, mais des problèmes majeurs ont été constatés à cet endroit et la municipalité n'a pas d'autre choix que de faire les réparations.